

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

NATURELLE

DE LA MOSELLE

FONDÉE EN 1835

SIÈGE : COMPLEXE MUNICIPAL DU SABLON
48, RUE SAINT BERNARD 57000 METZ
CCP 1.045.03A STRASBOURG



BULLETIN DE LIAISON

n°622 septembre 2014

Réunion mensuelle :

jeudi 18 septembre 2014

Ordre du jour : soirée de rentrée consacrée à des miscellanées, dans laquelle les membres apporteront leurs trouvailles de l'été (plantes, animaux, pierres et photographies). Les personnes qui ont des photographies numériques à présenter sont priées d'apporter leur propre ordinateur, le projecteur étant sur place.

La soirée débutera à 20h30, mais la bibliothèque sera ouverte à partir de 19h30.

Autres activités futures :

* Vendredi 26 septembre : repas amical des membres de la S.H.N.M. Le bureau du 15 mai a décidé de renouer avec cette tradition, qui permet aux membres de se rencontrer autour d'un bon repas. Celui-ci se déroulera en soirée, au Restaurant Portofino, 120, Boulevard Saint Symphorien, à Longeville-lès-Metz, et avec un tarif de 25 euros tout inclus. Réservation recommandée (voir coupon réponse ci-joint). Rdv à partir de 19h30.

* Jeudi 16 octobre : soirée mensuelle au siège, qui sera consacrée à une conférence de Jean-Louis Cathala sur le nichage des oiseaux d'eau dans la vallée de la Moselle.

Annonces :

Les séances ont lieu au siège de la société, 38/48 rue St Bernard, Metz-Sablou, tous les troisièmes jeudi du mois (sauf en juillet et août). Elles sont ouvertes au public.

La date limite de dépôt des manuscrits pour notre bulletin n°53 a été fixée à septembre, mais des manuscrits supplémentaires peuvent encore se rajouter, pourvu qu'ils respectent les recommandations aux auteurs et ne nécessitent pas un travail de mise en forme. Nous avons aussi prévu d'incorporer dans le n°53 les errata éventuels concernant les articles du précédent numéro, et il est encore temps, pour les auteurs concernés, de nous envoyer leurs corrections.

&&&&&

Compte-rendu de la séance du Jeudi 15 mai 2014, par Bernard Feuga

Membres présents : Mmes et MM., H. BRULÉ, M. COURTADE, An. FEUGA, B. FEUGA, V. GUEYDAN, B. HAMON, T. HIRTZMANN, M. LEONARD, J. MEGUIN, J.-L. OSWALD, Ch. PAUTROT, M. RENNER, G. TRICHIES.

Membres excusés : Mmes et MM., D. ALBERTUS, Y. ALBERTUS, P. CRUSSARD-DRUET, C. GAULTIER-PEUPION, Y. GERARD, J.-P. JOLAS, C. KELLER-DIDIER, J.-L. NOIRÉ, G. ROLLET.

Invités : M., F. COURTADE.

._°_°_°_°_.

Reuves reçues :

- Annales Sté Sci. Nat. Charente-Maritime (2014), vol. X, fasc. 5 : poissons, tortues marines + album de l'exposition « La Taxidermie », édition 2013 du Muséum d'Hist. Nat. de la Rochelle et Sté Sci. Nat. Char.-Mar.
- Annales Sté Scient. et Litt. de Cannes et de l'Arr. de Grasse : « Aspects du passé de Cannes et de sa région », Tome LIX, année 2014.
- Bull. Sté Hist. Nat. & Ethnographie Colmar (2014) : Le Fond Olivier de la bibliothèque, suivi d'une étude sur la nidification du faucon pèlerin.
- Bull. Sté linnéenne de Bordeaux (2014), T 149, n°42(1) : *Chirocephalus diaphanus* (crustacé branchiopode), coléoptères saproxyliques, zooplancton.
- Willemetia (2014), mai, n°80.

._°_°_°_°_.

Le président Hervé Brulé donne tout d'abord la parole à Gérard Trichiès, qui présente des extrémités de rameau d'un frêne atteint d'une maladie provoquée par l'anamorphe (forme reproductrice asexuée) d'un petit ascomycète venant d'Europe de l'Est, *Hymenoscyphus pseudoalbidus*. Le nord et le nord-est de la France sont désormais touchés, et cette maladie risque de produire le même résultat que la maladie de l'orme qui a détruit une grande partie des ormes dans notre pays.

H. Brulé rend ensuite compte de la réunion du bureau qui a eu lieu le jour même, juste avant la réunion plénière :

- 53^{ème} bulletin : les manuscrits sont à rendre au plus tard en septembre 2014, pour une parution en 2015.
- Un dîner réunissant les membres de la société est prévu le 26 septembre 2014. Des précisions à son sujet seront communiquées ultérieurement.
- Programme des réunions mensuelles : juin (trois petits exposés), septembre (miscellanées), octobre (Jean-Louis Cathala, nichage des oiseaux d'eau dans la vallée de la Moselle), novembre (Christian Pautrot, rétrospective des treize dernières années d'activité de la SHNM). M. Renner propose de présenter un exposé sur la Tunisie, peut être au mois de décembre.

H. Brulé rend ensuite compte des dernières activités de la société :

- 27 avril : sortie à la carrière de sable des ex-HBL à Saint-Avold et Freyming, pour y réaliser un inventaire faune-flore. Huit participants, dont six de la SHNM, étaient présents. Parmi les choses intéressantes qui ont été trouvées, on peut mentionner des plantes qui n'ont rien de

local (*Saponaire de Montpellier, Céraiste tomenteux*) et proviennent peut-être de semis intentionnels pour accélérer la re-végétalisation, mais surtout un bousier très rare, identifié par Nicolas Pax : le *Minotaure typhée* [NDLR : Laurent Godet, de la SLE, nous a confirmé ultérieurement que cet insecte n'avait plus été observé en Lorraine depuis 25 ans]. V. Gueydan souligne l'intérêt de la présentation faite par Denis Hilt de la raison d'être de la carrière (remblayage des chantiers en dressants des HBL). M. Renner signale la présence dans la carrière d'oies d'Egypte.

- 8 mai : sortie annuelle de la SHNM dans le Perthois (Meuse) [voir le C.R. dans notre dernier feuillet n°621].

H. Brulé rappelle ensuite la sortie prévue le 31 mai au mont Saint-Quentin. Enfin, il énumère les publications arrivées à la SHNM au cours du mois écoulé [liste ci-dessus].

B. Hamon signale que la dépouille de l'abbé Kieffer, membre éminent de la SHNM, a été transférée du collège Saint Augustin de Bitche, vendu par l'évêché à un privé, au cimetière communal de Bitche. L'abbé Kieffer, qui fait partie des quelques membres qui ont maintenu la SHNM pendant l'annexion, était un scientifique de haut vol dont le nom est encore cité dans les publications actuelles.

°°_°_°_

La parole est ensuite donnée à Monique Courtade pour son exposé intitulé :

"Rencontre avec Coronelle, la petite couleuvre"

M. Courtade, fille et petite fille de chasseurs de serpents qui n'a jamais eu peur des reptiles, a aperçu en juin 2013, en recherchant une vipère qu'elle avait vue dans un muret situé à proximité de Lorry-les-Metz, une coronelle (*Coronella austriaca*), espèce qu'elle n'avait pas vue depuis longtemps. Au cours des deux mois qui ont suivi, elle a passé cent heures devant le muret et pris quatre cents photos et vidéos des quatre coronelles et des une ou deux vipères aspics qu'il abrite.

Avant de parler de ces petites couleuvres, elle évoque des souvenirs de son enfance. Son père possédait un vivarium dans lequel il plaçait des vipères pour les observer. Il a ainsi pu constater qu'une vipère captive ne s'alimentait pas (elle tuait les souris qu'on lui présentait mais ne les mangeait pas). De même, une vipère pleine placée en captivité n'allait pas jusqu'au terme de la gestation. M. Courtade se rappelle également très bien une vipère échappée du vivarium et qui s'est révélée être mélomane.

Le muret des coronelles est situé au sud du bois de Vigneulles, à mi-pente d'un coteau orienté plein sud. Constitué de pierres sèches et garni par endroit de vieilles planches procurant de l'ombre, il représente un site très propice aux reptiles, qui n'aiment pas l'excès de chaleur.

Les deux espèces (coronelle et aspic), qui semblent vivre en bonne intelligence, étaient déjà présentes en 1925 à Lorry. Les vipères, beaucoup plus nombreuses à cette époque qu'aujourd'hui, étaient considérées comme nuisibles et pourchassées. Une prime de 200 FF en 1959, soit environ 3,30 € d'aujourd'hui, était versée pour chaque vipère tuée. Les coronelles, étaient beaucoup moins nombreuses. Les deux espèces sont en régression à cause de la disparition progressive de leur biotope et des atteintes portées à celui-ci. En effet, la culture des fraises, qui ménageait de grands espaces ensoleillés, a été abandonnée à Lorry laissant la place aux friches. Quant au plateau, qui était le domaine des moutons, il a été reconverti en cultures qui utilisent beaucoup de produits chimiques.

À noter que depuis la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, malheureusement non appliquée dans la pratique, la vipère n'est plus considérée comme nuisible. Depuis la signature de la convention de Berne en 1979, elle est même partiellement protégée, alors que la coronelle l'est totalement.

La coronelle passe l'hiver dans un trou dans le muret, elle y prend des bains de soleil et y met ses petits au monde (au nombre de 4 à 15, mais pas forcément tous les ans). Elle est ovovivipare (les œufs éclosent dans le ventre de la femelle), comme la vipère. Le muret constitue le territoire de la coronelle. Quant à son domaine vital, il est de l'ordre de un hectare, mais M. Courtade n'a pas cherché à y trouver le reptile. La coronelle se nourrit de lézards, orvets, petits rongeurs, limaces, escargots et gros insectes. M. Courtade a pu constater qu'elle utilisait une technique très élaborée pour extraire les escargots de leur coquille.

Elle peut être victime de prédateurs. M. Courtade a assisté le 29 avril 2003 à l'attaque sur le muret d'un circaète Jean-le-Blanc qui a tué un reptile dont elle n'a pu voir si c'était une vipère ou une coronelle. Ce rapace est resté dans les parages tout l'été 2003.

La coronelle est une couleuvre de petite taille (d'où son deuxième nom de "petite couleuvre"), longue de 60 à 70 cm à l'état adulte. Sa longévité est de 15 à 18 ans. Sa couleur est variable, plutôt grise en général pour la femelle, roux-brun en général pour le mâle. Certaines de ses écailles sont franchement rousses. Elle ressemble donc à la vipère, ce qui fait qu'elle est parfois appelée "couleuvre vipérine", appellation erronée car il existe une autre espèce qui porte réellement ce nom mais n'est pas présente dans la région. Elle se distingue toutefois de la vipère par sa tête (museau non retroussé, grandes plaques céphaliques au lieu des petites écailles de la vipère, pupille ronde et non verticale...), par sa queue, très longue et effilée alors que celle de la vipère est courte, et par ses écailles, lisses (d'où son autre surnom de "coronelle lisse") alors que la vipère a des écailles carénées. La couleur n'est pas un critère de distinction. Par contre, les dessins formés par les écailles plus sombres (rousses) de la coronelle sont beaucoup moins marqués que sur la vipère.

La coronelle n'a évidemment pas de crochets (ceux de la vipère lui servent à tuer ses proies mais le venin sert aussi, on le sait moins, de suc digestif). La coronelle a de petites dents et elle peut mordre, mais sa morsure n'est pas profonde. Elle avale ses proies vivantes mais peut aussi les étouffer par constriction. Comme les autres reptiles, la coronelle tire la langue en permanence. Elle lui sert d'organe collecteur d'odeurs.

Les coronelles de Lorry aiment bien les hautes herbes qui poussent au-dessus du muret. Elles sentent arriver les intrus en détectant les vibrations causées par leurs pas, et dans ce cas, elles se cachent pour les observer. Toutefois, M. Courtade a remarqué que certains bruits anthropiques devenus pour elles familiers (comme le motoculteur d'un jardinier voisin) ne provoquaient pas chez elles cette réaction.

L'exposé de M. Courtade est illustré par de nombreuses et très belles photos et vidéos des coronelles. On y voit notamment les coronelles observant la photographe, ou prenant des bains de soleil (quand on ne voit ni leur queue ni leur tête, il faut les regarder de près pour les distinguer des vipères - écailles carénées et non pas lisses), ou en train de se déplacer souvent très lentement, d'où son nom de « serpent lent ». Les écailles finissant par s'user, les coronelles muent, la membrane oculaire muant avec le reste, mais M. Courtade n'a jamais réussi à assister à une mue. Par contre, elle a photographié et recueilli de nombreuses mues (enveloppes) abandonnées. Elle n'a pas constaté que les coronelles étaient plus agressives au moment de la mue.

Après quelques questions, notamment une question à propos de la locomotion des serpents, qui semble toujours un phénomène énigmatique, les participants remercient Monique Courtade pour ce très bel exposé et, la soirée n'étant pas très avancée, celle-ci présente un autre exposé, lui aussi illustré de photos et de vidéos qu'elle a faites.

Il concerne une petite abeille, de 10 à 11 mm de long, l'osmie bicolore (*Osmia bicolor*), qui pond son œuf dans la coquille d'un petit escargot qu'elle a au préalable garni de pollen et de nectar. Après avoir pondu, elle rebouche la coquille avec de la terre, la retourne et la recouvre de brindilles pour la cacher, construisant une véritable petite hutte. M. Courtade a observé et filmé dans son jardin, sur de la terre nue (c'est toujours le cas), la construction de trois huttes. La durée de construction d'une hutte est de deux heures. Les huttes ayant été

détruites (par des pies ?) au cours de la nuit, M. Courtade a observé que la petite osmie a reconstruit deux d'entre elles, qui elles, n'ont pas été détruites. Par la suite, la croissance de la végétation les soustrait à la vue des "vandales". Une osmie pond 5 à 6 œufs, utilise donc autant de coquilles et construit autant de huttes. Les femelles meurent en juin, les mâles beaucoup plus tôt. Il existe une espèce d'osmie encore plus précoce que l'osmie bicolore, l'osmie cornue (*Osmia cornuta*).

L'assistance, admirative devant la patience et les qualités d'observatrice de la conférencière autant que devant la beauté des images présentées, remercie celle-ci, et le président clôt la séance. ■

BULLETIN D'INSCRIPTION AU REPAS DE LA S.H.N.M.

du vendredi 26 septembre 2014 à partir de 19h30

Restaurant Portofino

120, Boulevard Saint Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ

Menu à 25,00 € par personne (indiquer ici le nombre de personnes :)

Entrée au choix :

(cochez votre choix ; si plusieurs personnes, indiquer le nombre)

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Assiette de jambon de parme | <input type="checkbox"/> |
| Terrine de Campagne | <input type="checkbox"/> |
| Salade Caesar | <input type="checkbox"/> |

Plats au choix :

- | | |
|--|--------------------------|
| Escalope de veau milanaise | <input type="checkbox"/> |
| Dorade façon Grenobloise | <input type="checkbox"/> |
| Suprême de pintade aux épices italiennes | <input type="checkbox"/> |

Fromage ou dessert au choix :

- | | |
|-----------------|--------------------------|
| Fromage | <input type="checkbox"/> |
| Vacherin | <input type="checkbox"/> |
| Tarte | <input type="checkbox"/> |
| Œufs à la neige | <input type="checkbox"/> |
| Nougat glacé | <input type="checkbox"/> |

Vin en pichet
Eau en bouteille
Café ou infusion

NOM : PRENOM :

Ce bulletin d'inscription doit être retourné, accompagné du chèque établi à l'ordre de "Restaurant Portofino", à Hervé BRULE, 11, Rue Charlemagne 57000 METZ, pour le 18 septembre 2014 au plus tard.